

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 août 2014 - Convocation du 26 août 2014

L'an deux mille quatorze le vingt neuf août à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Brouzet les Quissac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire Laurent ALBEROLA.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : MM. ALBEROLA Laurent – GAUBIAC Laurent – SCHMITTER Cédric et MMES BARRAL Sandrine – CHASSAING Géraldine – CURTON Patricia – GUENIOU Patricia – LOUETTE Dominique

Absents : CAZALIS Didier – GOUMENT Jérémy – VIDAL Ingrid

Pouvoirs : VIDAL Ingrid donne pouvoir à LOUETTE Dominique

Secrétaire de séance : Mme BARRAL Sandrine.....

Approbation séance du 20 juin 2014 :

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 20 juin 2014. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès verbal de la séance du 20 juin 2014.

Désignation de deux représentants pour le Plan Intercommunal d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles et adoption de la convention modificative :

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention d'organisation d'ouvrage temporaire pour le Plan Intercommunal d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles avait été passée entre la Communauté de Communes du Piémont Cévenol et certaines communes dont Brouzet les Quissac. Suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de faire certaines modifications notamment le retrait de trois communes (Logrian, St Théodorit et Sardan) et l'ajout de deux autres (Carnas et Monoblet). Il est également demandé de désigner deux représentants (un titulaire et un suppléant) pour le Comité de pilotage du PIAPPH parmi les membres de la Commission d'Appel d'Offre de la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- d'adopter la convention d'organisation temporaire de maîtrise d'ouvrage modifiée ;
- de désigner Patricia CURTON en tant que représentant titulaire au Comité de pilotage, et Laurent ALBEROLA, en tant que représentant suppléant ;
- d'autoriser le maire à signer ladite convention
- d'autoriser le lancement de la consultation relative à la réalisation d'un PIAPPH par le MOU
- d'autoriser le représentant légal du MOU à signer, notifier et exécuter le marché à intervenir relatif à la consultation précitée, après attribution par le Comité de pilotage

Réformes rythmes scolaires.....

Après en avoir discuté, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de se positionner sur l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée. Un débat s'installe sur la difficulté pour certains parents ayant plusieurs enfants scolarisés, de se voir appliquer des rythmes scolaires différents, aussi : bien qu'opposé à la réforme,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à : cinq voix pour (CHASSAING Géraldine, LOUETTE Dominique, VIDAL Ingrid, GAUBIAC Laurent et SCMITTER Cédric) et quatre voix contre (BARRAL Sandrine, CURTON Patricia, GUENIOU Patricia et ALBEROLA Laurent) :

- d'appliquer la réforme des rythmes scolaires

Recours contre la réforme des rythmes scolaires.....

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal pour engager une procédure de recours pour l'abrogation du décret 2013-77 du 24 janvier 2013 sur la réforme des rythmes scolaires.

Après en avoir discuté, les membres du conseil, dont une abstention (LOUETTE Dominique), décident :

- d'autoriser le Maire à engager une procédure de recours pour l'abrogation du décret 2013-77 du 24 janvier 2013 sur la réforme des rythmes scolaires

Plan Patrimoine Piémont Cévenol.....

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune de Brouzet les Quissac est potentiellement éligible au Plan Patrimoine. La communauté de Communes demande de porter une réflexion sur les monuments publics à rénover et de désigner un référent pour siéger au comité de pilotage.

Le conseil propose la mise en sécurité de l'église par ceinturages et propose Laurent GAUBIAC comme référent au comité de pilotage.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, décident à l'unanimité :

- de désigner l'église comme monument à rénover
- de désigner Laurent GAUBIAC en tant que référent au comité de pilotage

Entretien des chemins communaux.....

Madame Patricia GUENIOU quitte la salle à 20h01

Vu que le prestataire de l'année précédente ne maintient pas ses tarifs, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de relancer une consultation pour le débroussaillage des chemins communaux.

Madame Patricia GUENIOU réintègre la salle à 20h07

Questions diverses.....

- Conseil Municipal des enfants : un projet de charte de déontologie du Conseil Municipal des Enfants de Brouzet les Quissac a été rédigé, quelques modifications sont à apporter.
- Monuments aux morts : Demande de devis
- Répartitions aux associations à l'ordre du jour du prochain conseil
- Petit Brouzet prochaine sortie pour l'automne au mois d'octobre
- Prendre rendez vous avec la DDTM au sujet du Plan Local d'Urbanisme

Séance levée à 22h41

Les conseillers

Le Maire,

Laurent ALBEROLA

